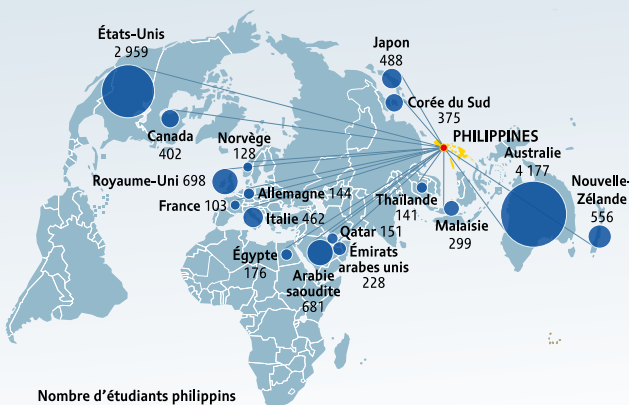


Focus Pays

Jun 2017



Philippines



Nombre d'étudiants philippins en mobilité sortante

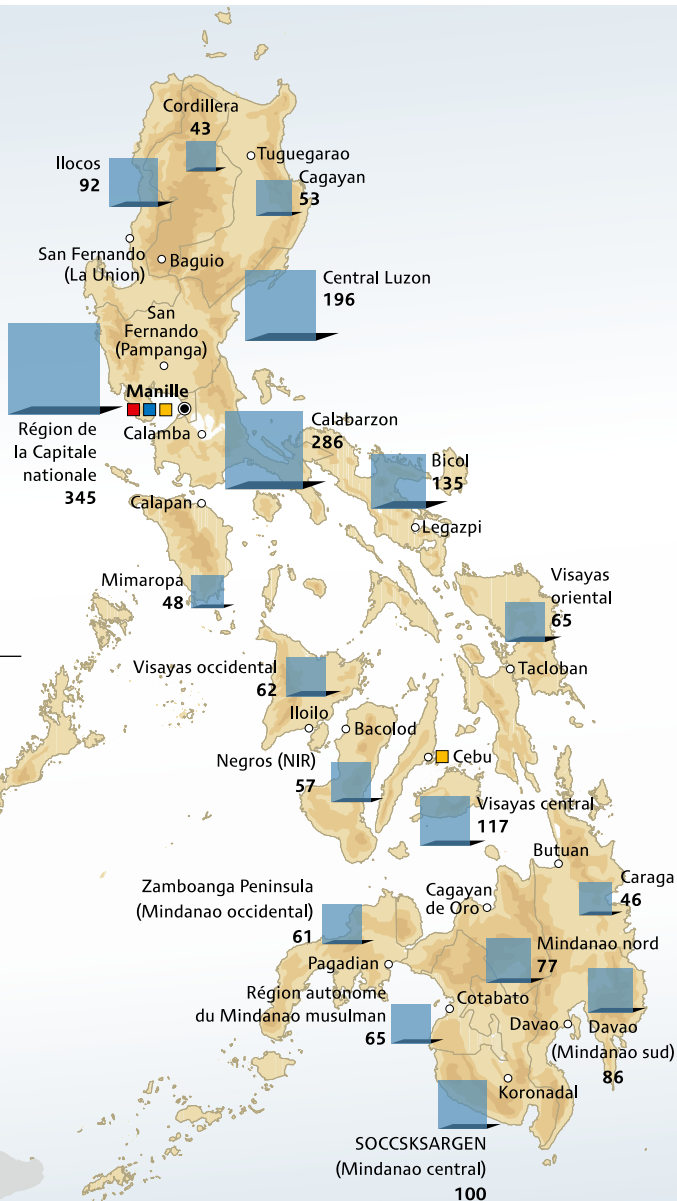
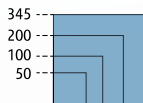


NB : les cercles sont proportionnels au nombre d'étudiants. Seuls les 17 premiers pays d'accueil sont représentés.

L'année de référence est 2014, sauf pour le Canada et la République de Corée (2013).

- Espace Campus France (1)
- Alliances françaises (2)
- Lycée français (1)

Nombre d'établissements d'enseignement supérieur publics et privés





Philippines

Les Philippines sont, avec plus de 100 millions d'habitants, le 2^e État d'Asie du Sud-est par la population et la 5^e économie de la région. L'archipel, situé aux confins des mondes chinois et malaisien, a été façonné par trois siècles de domination espagnole et près d'un demi-siècle de tutelle américaine.

L'éducation est reconnue aux Philippines comme un **droit constitutionnel essentiel du citoyen**. Les Philippines, à l'instar de nombreux pays émergents, doivent relever le défi de l'accès universel à l'école tout en maintenant des normes de qualité suffisantes.

La réforme actuelle de l'enseignement secondaire (K-12) et les besoins en formation du corps professoral qui en découlent, constituent une chance pour la France d'élaborer une coopération universitaire plus étroite avec ce pays.

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES, DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES¹

En quelques chiffres

Superficie : 300 000 km²

Population : 101 millions d'habitants

Croissance démographique : 1,6 %

PIB : 292,5 MUSD

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :

Agriculture : 10 %

Industrie : 31 %

Services : 59 %

Croissance économique : 5,9 %

IDH (2015) : 0,682, 116^e / 188

Nombre d'étudiants (UNESCO) : 3,56 millions en 2014

Dont 13 106 en mobilité internationale



© IRD Daina Rechner



© IRD Pierre Roger

HISTOIRE

En quelques dates

XIV^e siècle : Islamisation de l'archipel sous l'influence de commerçants venus de l'Indonésie voisine. Établissement de sultanats musulmans.

1521 : **Magellan** arrive sur l'île de Cebu et prend possession des îles au nom du roi d'Espagne. L'archipel est appelé Philippines en hommage au futur Philippe II.

1611 : Fondation de l'Université Santo Tomas par l'ordre dominicain.

1859 : Fondation de l'*Ateneo de Manila* par les jésuites.

1898 : À l'issue de la **guerre américano-espagnole**, l'archipel est vendu aux États-Unis. Proclamation de l'indépendance des Philippines par Emilio Aguinaldo.

1899 : Proclamation de la Première République philippine et début de la guerre entre les États-Unis et les Philippines.

1901 : Les Philippines passent complètement sous contrôle américain.

1908 : Fondation de l'Université des Philippines par le gouvernement colonial américain.

1911 : Fondation de l'Université de La Salle par les Français.

1941-1944 : Invasion et occupation japonaise ; création du HUK (Hukbalahap, « Combattants du peuple contre les Japonais »).

1946 : **Traité de Manille et reconnaissance de l'indépendance des Philippines.**

1967 : Création de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est (ASEAN).

1972 : Instauration de la loi martiale.

1986 : Fin de la dictature du président Ferdinand Marcos.

1989 : Création de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC).

2016 : Élection de Rodrigo Duterte à la présidence.

¹ - Banque mondiale (2015), UNESCO, PNUD.

La réforme K-12

Jusqu'en 2016, les Philippines étaient l'un des derniers pays à proposer un cycle d'enseignement primaire et secondaire de dix ans. Deux années supplémentaires ont été ajoutées au lycée depuis la rentrée 2016 pour aligner les Philippines sur les standards internationaux.

Un système universitaire philippin hérité des États-Unis²

- **4,1 millions d'étudiants** à la rentrée 2015
- **230 établissements publics d'enseignement supérieur**, également répartis entre universités nationales et locales, accueillent 46 % des étudiants
- **1 700 établissements privés d'enseignement supérieur** accueillent 54 % des étudiants
- **Organisation des études :** *Bachelor* (4 à 5 ans), *Master's Degree* (souvent obtenu en formation continue, 2 ans) et le Doctorat (*PhD*, 3 ans)
- **Institutions officielles :**
 - **La Commission pour l'Enseignement Supérieur (CHED)** supervise les établissements d'enseignement supérieur du pays et définit, dans le respect de leur autonomie, leurs objectifs et programmes de développement. Rattachée à la présidence, la CHED administre par ailleurs les programmes de bourses.
 - **Le Ministère de la Science et de la Technologie (DOST)** est responsable de la direction et de la coordination des activités scientifiques et technologiques du pays.
 - **La TESDA, agence du Ministère du Travail et de l'Emploi**, gère et supervise l'éducation technique et professionnelle.

➔ **Objectifs du système d'enseignement supérieur :** internationalisation, attractivité auprès des étudiants étrangers et rôle de cluster pour l'ASEAN.



Silliman University

- **Filières prioritaires :** dérèglement climatique, prévention des risques naturels (volcanologie), étude et protection de la biodiversité, sécurité alimentaire, énergies renouvelables, TIC³, sciences humaines et sociales, administration publique.

Le Big 4

Quatre grandes universités se distinguent dans le paysage universitaire philippin :

➤ Le réseau **University of the Philippines System (UP)**, est la principale université du pays. L'admission dans l'une des 8 universités qui le compose est très sélective, et se fait par examen national et étude du dossier scolaire.

➤ **L'Ateneo de Manila University (AdMU)**, qui a mis en place en 2000 un programme appelé *Junior Term Abroad* facilitant la mobilité étudiante d'un semestre au niveau *Bachelor*. Avec 30 accords de coopération en 2017, la France est le premier partenaire de coopération de l'université.

➤ **De La Salle University – Manila (DLSU)** est une université privée d'origine française. Organisé selon un calendrier trimestriel, l'établissement privilégie la mobilité sous forme de programmes d'été à l'étranger.

➤ **L'University of Santo Tomas (UST)** est réputée pour son enseignement en arts, en architecture, en médecine et en chimie. Elle se distingue par une participation importante aux programmes d'été avec l'Université Catholique de Lille.

2- CHED.

3- TIC : Technologies de l'Information et de la Communication.



© IRD Jean Loirat



MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Principaux pays d'accueil⁴

- > **Australie** : 1 étudiant sur 3 (4 177 étudiants, nouveau 1^{er} pays d'accueil) :
 - Système d'enseignement supérieur anglo-saxon et langue anglaise ;
 - Proximité géographique ;
 - Opportunité de travail.
- > **États-Unis** : 2 959 étudiants :
 - Présence aux Philippines d'*Education USA*, qui organise ses propres salons et dispose d'espaces dans de nombreuses universités, à Manille et en province.
- > **En Europe** :
 - **Royaume-Uni** : 698 étudiants (partenaire historique) Système d'études et enseignement en anglais.
 - **Italie** : 462 étudiants
Notamment en filières théologiques.

La France, partenaire privilégié des Philippines

En 2015-2016, selon le MENESR, la France a accueilli **233 étudiants philippins**, chiffre en progression depuis 2010 (+33 %).

- > Plus d'1 étudiant sur 10 (11,2 %) est inscrit dans une école de commerce, gestion et comptabilité ;
- > 148 étudiants sont inscrits à l'université dont plus de la moitié au niveau Licence ;
- > Près d'1 étudiant sur 2 est inscrit en « Langues, Lettres, Sciences humaines ».

FRANCOPHONIE

La langue française est bien positionnée :

- > **12 000 apprenants de français**
- > **1^{ère} langue européenne enseignée dans les universités philippines** (5 000 étudiants, majoritairement dans les filières d'études internationales et celle de l'hôtellerie-restauration)
- > Deux universités de la capitale possèdent un département de langues :
 - l'Université des Philippines qui bénéficie de plusieurs partenariats avec la France ;
 - l'Université *Ateneo*, qui dispose d'un partenariat avec Paris III- Sorbonne Nouvelle.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE

La priorité donnée à la mobilité étudiante et à la promotion de l'enseignement supérieur français

PhilFrance Scholarships, les programmes de bourses de l'Ambassade de France aux Philippines⁵ :

- >> ***PhilFrance Scholarships*** : ces bourses s'adressent aux meilleurs étudiants ou jeunes diplômés souhaitant poursuivre leur formation en France, dans le cadre d'un programme d'échange ou d'une formation diplômante de niveau Master.
- >> ***CHED-PhilFrance Scholarships*** : dans une démarche d'accompagnement de la réforme de l'enseignement secondaire, les gouvernements français et philippin proposent un minimum de 10 bourses cofinancées aux enseignants et employés d'université pour suivre des études en France au niveau Master ou Doctorat.



Avec l'aide de **Campus France Philippines**, de nombreuses actions de promotion des études en France sont réalisées auprès des établissements d'enseignement supérieur :

- participation à des salons de l'éducation et à des événements culturels ;
- visites dans les universités et présentations destinées aux étudiants et enseignants souhaitant effectuer un programme de spécialisation.

Le **coût des études** et le **développement de programmes enseignés en anglais** sont des arguments majeurs en faveur de la mobilité d'études en France pour le public philippin.

4- UNESCO, données 2014.

5- www.philfrance-scholarships.com



Loyola Schools

◆ FRANCE ALUMNI

Rester en contact avec la France et les autres alumni en rejoignant le réseau France Alumni
<http://www.francealumni.fr/>

Témoignage de l'Ateneo de Manila University



Glenn de Leon

Directeur des Relations Internationales
Ateneo de Manila University
Ancien étudiant à Aix-Marseille III

Comment expliquer le succès de la France auprès des étudiants de votre université ?

Je pense que le succès vient de la forte collaboration entre l'Ateneo de Manila et le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Manille. Au début des années 2000, l'Ambassade de France a promu l'enseignement supérieur français à Ateneo en venant régulièrement sur notre campus pour organiser des salons. Au cours de ces années, l'Ambassade a également lancé des programmes de bourse permettant aux étudiants de l'Ateneo d'étudier pendant un ou deux semestres en France dans le cadre des programmes d'échange d'étudiants. En raison des commentaires positifs des étudiants, le nombre de ceux qui s'intéressent à la France a grandi, ce qui nous a poussés à établir davantage de partenariats. Les étudiants d'Ateneo sont fascinés par la culture et la société françaises et l'Europe en général.

Quelles sont les raisons qui encourageraient les universités et grandes écoles françaises à développer leurs relations avec les Philippines ?

Étant l'une des économies qui connaît la croissance la plus rapide en Asie du Sud-est, les Philippines gardent toujours un esprit ouvert en ce qui concerne le développement de liens internationaux. Les universités et grandes écoles françaises peuvent s'attendre à une société hospitalière et accueillante. De plus, avoir l'anglais comme langue officielle constitue un avantage pour établir des réseaux ou des projets de coopération académique.

Que peut apporter la France à l'enseignement supérieur philippin ?

La France peut aider les universités philippines à développer leurs programmes éducatifs par des projets de renforcement des capacités pour les professeurs, et par des programmes de mobilité pour les étudiants. L'avancement technologique de la France et sa riche culture intellectuelle constituent un bon terrain d'entraînement pour les Philippines. Je pense que les opportunités de financement comme les bourses CHED-PhilFrance de l'Ambassade de France sont une bonne stratégie à suivre.

Comment renforcer la relation franco-philippine dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche ?

Après avoir travaillé pour l'université pendant de nombreuses années, je pense que la recette d'un partenariat international réussi est l'amitié entre les membres du corps enseignant et les administrateurs de deux universités. Bien sûr, il est important d'identifier les domaines de coopération et les sujets de recherche d'intérêt commun, mais je crois que les choses avancent rapidement lorsque les membres du corps professoral et les chercheurs se sentent à l'aise pour travailler ensemble. Je pense que cela peut être réalisé en les encourageant à visiter le pays de l'autre, peut-être dans le cadre d'une conférence conjointe ou d'un colloque de recherche. Ce serait génial si des possibilités de financement existaient pour soutenir ces activités.

Que recommanderiez-vous à un étudiant français qui souhaite étudier aux Philippines ?

J'encourage les étudiants français à venir étudier aux Philippines afin de découvrir l'Asie. Les universités philippines sont parmi les plus anciennes et les mieux établies en Asie du Sud-est et elles ont beaucoup à offrir. Nous avons de nombreux cours intéressants enseignés en anglais. Les Philippines possèdent une riche histoire, une culture colorée et surtout un peuple amical. Ses îles et paysages étonnants attendent ceux qui souhaitent mieux connaître un pays asiatique. L'économie de l'Asie du Sud-est se développe rapidement. Beaucoup d'innovations technologiques, d'idées créatives et d'opportunités de travail sont générées dans notre région, ce qui en fait un excellent endroit pour les étudiants qui souhaitent construire et développer un réseau professionnel.

Quels liens entretenez-vous désormais avec la France ?

Ateneo de Manila travaille avec plus de 25 universités partenaires en France. Chaque année, environ 100 étudiants Ateneo choisissent d'étudier en France pour un semestre ou pour des séjours courts d'été. C'est la destination la plus populaire pour nos étudiants.

Nous accueillons environ 70 étudiants français en échange à Ateneo chaque année, nationalité la plus représentée. Nous participons activement aux programmes Erasmus qui permettent à nos facultés et à leurs professeurs de s'entraîner dans des universités françaises ou de travailler sur des projets communs.



Témoignage de l'Université Catholique de Lille

Anne-Marie Michel

Directrice des Relations internationales
Université Catholique de Lille

2005-2017 : 12 années de coopération entre l'Université Catholique de Lille et les Philippines

L'Université Catholique de Lille est en relation avec des universités philippines depuis 2005. Nous accueillons aujourd'hui le plus grand nombre d'étudiants philippins présents en France.

Cette forte implication a attiré l'attention des autorités de l'Ambassade des Philippines et du consul en région. Nous avons ainsi été invités à faire partie de la délégation universitaire lors de la visite d'État du président de la République française en février 2015.

Coopération universitaire

Des accords de coopération avec *Ateneo de Manila University* et *De La Salle University* ont été signés en 2005. Depuis, ces programmes d'échange ont permis la mobilité de près de **500 étudiants français et philippins** (dont 352 échangés avec *Ateneo*), dans des domaines d'études variés : communication, langues, sciences humaines, droit, sciences politiques, économie, management, ingénierie, agronomie, environnement... Des accords ont également été conclus avec *Santo Tomas University* et *Silliman University*.

Le nombre d'étudiants en mobilité internationale entre la France et les Philippines s'élève à 57 en 2015-2016 (23 sortants, 34 entrants) et à 70 en 2016-2017 (25 sortants, 45 entrants).

Coopération solidaire

C'est par l'intermédiaire de ses partenaires universitaires *Ateneo* et *De La Salle* que l'Université Catholique de Lille a été mise en contact avec **Gawad Kalinga** et a établi un partenariat avec cette ONG, fondée en 2003 pour lutter contre la pauvreté et la précarité, notamment par la construction de communautés

villageoises, solidaires, autonomes et durables. Des étudiants peuvent ainsi effectuer des **stages humanitaires** utiles et encadrés, pour une période courte l'été (stage d'immersion de quelques semaines) ou pour une durée de 4 à 6 mois (stage d'entrepreneuriat social).

À noter, la création d'une chaire en *Social Business* à Lille, en lien avec des partenaires philippins.

Les raisons de cette coopération franco-philippine réussie et renouvelée

Les Philippines offrent un enseignement supérieur de grande qualité, hérité des États-Unis, ce qui donne une bonne lisibilité aux cursus. Les cours sont dispensés en anglais, ce qui facilite l'intégration de nos étudiants. Par ailleurs le pays a également un héritage culturel « latin », qui apporte proximité et simplicité dans les relations, placées sous le signe de la courtoisie, tant avec les responsables qu'avec les étudiants. Les étudiants philippins accueillis ont un bon niveau académique et s'intègrent facilement à la vie sur le campus.

La qualité de ces partenariats est visible au plan de l'encadrement, de l'accompagnement des étudiants et aussi de l'engagement sociétal et humanitaire des universités philippines, ce qui correspond à nos valeurs et à notre volonté de formation « globale » des étudiants, pour en faire des citoyens responsables et engagés.

La réforme récente du système « K to 12 » et du calendrier universitaire philippin permettent d'envisager des échanges plus structurants : doubles diplômes, diplômes conjoints (en informatique et en sciences de l'environnement dans un premier temps). Nos partenaires philippins sont également associés au **projet Erasmus+ « Mobilité internationale de crédits »**, que nous avons présenté récemment. Si cette candidature est acceptée, elle permettra en particulier de développer les échanges d'enseignants.

Directeur de la publication : Béatrice Khaiat, Directrice générale

Comité éditorial : Thierry Valentin, Directeur général adjoint.

Coordination géographique : Olivier Chiche-Portiche, Directeur ; Mathilde Mallet, Responsable Asie ; Bastien Palermo-Chevillard, Responsable promotion Asie.

Service Communication, Presse et Études : Lucie Duez, Chargée d'études.

L'Ambassade de France aux Philippines : Jules Leconte, Attaché de coopération universitaire et Caria Marla Sison, Chargée de mission Campus France.

Campus France remercie tout particulièrement Glenn de Leon et Anne-Marie Michel pour leur témoignage.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés

Cartographie : Philippe Rekacewicz

Réalisation : Agence Huitième Jour – Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur,

l'accueil et la mobilité internationale

28, rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris

www.campusfrance.org

Juin 2017
ISSN 2495-3326